

« Les dernières nominations à la RTBF datent de 2001 »

EMPLOI Les syndicats veulent que l'entreprise publique nomme à nouveau des statutaires

Des perturbations ont pu être constatées ce mardi matin à l'écoute des radios de la RTBF, La Première et VivaCité. La production du journal télévisé de 13 h a aussi été bouleversée, sans conséquence pour la diffusion des informations. En cause, une action organisée en front commun par les syndicats CGSP et CSC. Elle devait au départ uniquement être marquée par un rassemblement devant les portes de l'entreprise entre 11 h 30 et 14 h 30, mais plusieurs membres du personnel, notamment les monteurs du JT, se sont mis en grève sans en avoir averti les organisations syndicales, ce qui a désorganisé la production de certaines émissions.

Les syndicats exigent que les contractuels - qui représentent aujourd'hui deux tiers du personnel de la RTBF (2.000 personnes) - deviennent des statutaires conformément au règlement de travail de l'entreprise.

« Les dernières nominations à la RTBF datent de 2001, explique Bernard Gabus, délégué CGSP. Il y a eu ensuite le plan de restructuration Magellan. Il vient enfin de se terminer avec les derniers protocoles de départ à la pension. Par ailleurs, la situation budgétaire de la RTBF est à l'équilibre. Le

moment est venu de revenir à la normalité d'un service public et de demander l'application de ce statut. » Les syndicats dénoncent le fait que les CDI, les CDD et les contrats d'intérim se sont progressivement substitués à la mise au statut. *« Les intérimaires sont une certaine tous les jours dans l'entreprise, explique Bernard Gabus. Ils ne sont pas là pour faire face à des pics d'activité mais bien pour assurer des tâches pérennes ».*

Les syndicats demandent au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une disposition décrétable visant à faire passer les contractuels sous statut. Des contacts ont été pris avec le cabinet du ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, et du ministre-président, Rudy Demotte, ainsi qu'avec les partis politiques. *« Nous ne demandons pas forcément*

que tout le monde soit régularisé d'un coup, poursuit Bernard Gabus. Cela peut être étalé sur plu-

sieurs années. La RTBF estime le coût de l'opération à 14,1 millions mais ne nous a donné aucun détail sur ce chiffre ».

Du côté du conseil d'administration de la RTBF, son président, Jean-François Raskin, nous indique que ce n'est pas un problème relevant de la compé-

tence de la RTBF mais bien du gouvernement de la FWB. *« Nous avons informé celui-ci du coût élevé que cela représentera pour la RTBF : 14 millions d'un seul coup pour la transformation de tous les contractuels en statutaires, plus des frais récurrents chaque année vu qu'un statutaire*

coûte plus à l'employeur qu'un contractuel. Il n'y a pas de soutien du conseil d'administration à ce type de revendication ».

Quand aux éventuelles autres actions dans le cas où les appels ne seraient pas entendus, rien n'est exclu pour le moment. Patrick Lebrun, secrétaire général de l'interrégionale wallonne de la CGSP, a affirmé face aux dizaines de personnes rassemblées qu'il faudra peut-être *« à un moment durcir certaines actions pour faire plier le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».* ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER